



ÉVOLUTION DU MOT D'ORDRE INTERSYNDICAL

Vendredi 7 février 2025

Les agents de l'Office Français de la Biodiversité ont répondu à l'appel de l'intersyndicale de manière inédite dans notre établissement, en faisant massivement grève le 31 janvier (50% de grévistes, 62% dans les SD) et en manifestant en nombre dans 14 points de rassemblement (près d'un millier de participants). Merci à toutes et tous pour votre implication qui a donné de la visibilité à notre mécontentement, avec de nombreux relais médiatiques !

Comme vous avez pu le lire dans le message du DG du 6 février au soir, nous avons obtenu quelques avancées sur nos revendications : la promesse de protection de nos locaux avec une intervention des forces de l'ordre, le dépôt systématique de plaintes de l'établissement contre les auteurs des dégradations et une plainte contre le représentant de la Coordination Rurale qui a incité à incendier nos véhicules.

Notre mot d'ordre a permis d'obtenir une large mobilisation des personnels et réussi à nous faire entendre auprès du gouvernement. Le directeur général ayant décidé d'appliquer le cadre réglementaire de manière stricte, le mot d'ordre d'arrêt d'une grande partie des missions n'est plus tenable en l'état. Nous tenons à vous remercier pour cette grande mobilisation, et nous ne voulons pas vous exposer à des retenues de salaire ou des sanctions disciplinaires. Nous décidons donc de le modifier :

- Faire valoir le droit de retrait lors des missions de terrain en milieu rural, au vu de la déclaration menaçante de la Coordination Rurale qui appelle à brûler nos véhicules. Votre appréciation personnelle sur vos conditions de sécurité prévalent sur les considérations générales de la direction ;

- Ne pas participer aux réunions et formations organisées par le monde agricole tant que les relations ne seront pas apaisées ;

- Participer aux réunions avec nos partenaires institutionnels (Préfets, DDT(M), DREAL, etc.) en indiquant qu'aucune garantie de réalisation des missions programmées n'est assurée tant que la menace contre les biens et les personnes persiste ;

- Ne pas s'inscrire ou refuser de suivre les formations en lien avec le monde agricole ;

- Apposer une des images ci-jointes sous votre signature électronique, afin de rappeler à tous vos correspondants la situation critique dans laquelle se trouve notre établissement ;

- Porter un brassard vert, en particulier lors de vos déplacements et réunions à l'extérieur, pour susciter des échanges sur les difficultés que nous subissons.

En pièces jointes :

- déclaration de droit de retrait
- dessins à apposer sous vos signatures électroniques

Selon la teneur des courriers promis par le Premier ministre et leurs déclinaisons concrètes dans les départements, nous ferons encore évoluer ce mot d'ordre, jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites.

Enfin, pour maintenir la pression sur le gouvernement, nous prévoyons une journée de grève nationale au mois de mars, dont nous vous communiquerons les modalités dès que possible.

Nos revendications essentielles restent plus que jamais d'actualité :

- sauvegarder nos missions en obtenant un soutien politique sans restriction,
- préserver l'indépendance de nos procédures judiciaires,
- sanctuariser les moyens humains et matériels de l'OFB,
- stopper toute régression du Droit de l'Environnement.

Les revendications statutaires sont aussi importantes pour les personnels et méritent une prise en compte :

- améliorer le régime de retraite, notamment par l'intégration des primes dans le calcul des pensions,
- améliorer le traitement des contractuels, par une révision du Quasi-statut de l'environnement (rémunération et avancement de carrière comparables au corps de fonctionnaires).

L'intersyndicale va demander à rencontrer nos ministres de tutelle rapidement.

RESTONS MOBILISÉS !

EN SOUTIEN À L'OFB



**CECI N'EST
PAS UN
PUNCHING-BALL**

EN SOUTIEN À L'OFB



**CECI N'EST
PAS UN
PUNCHING-BALL**

EN SOUTIEN À L'OFB



**CECI N'EST
PAS UN
PUNCHING-BALL**